



Montréal, 25 mars 2014

Monsieur Ronald Caron
Directeur général
Institut de coopération pour l'éducation aux adultes

Objet : Questions dans le cadre de la campagne électorale

Bonjour,

La présente fait suite à la lettre que vous nous avez fait parvenir dans le cadre de l'actuelle campagne électorale et concernant les enjeux qui touchent de près votre organisme.

Il nous fait plaisir de vous transmettre nos réponses à vos enjeux qui, nous l'espérons, seront à votre convenance.

Veuillez agréer l'expression de nos considérations distinguées.

L'Équipe de la Coalition Avenir Québec

Réponses et positions de la Coalition

D'autre part, la qualité de la vie démocratique d'une société se mesure notamment à la participation de la population à la vie publique et communautaire. En plus de l'alphabétisation et de la formation liée à l'emploi, qu'entend faire votre parti pour que l'éducation des adultes contribue à accroître le plein exercice de la citoyenneté et des droits de la part de la population au Québec ?

Réponse :

Depuis sa fondation, la Coalition Avenir Québec a identifié l'éducation comme l'un de ses quatre grands axes d'intervention. Un gouvernement de la Coalition Avenir Québec entend faire de l'éducation sa grande priorité. À cette fin, il mettra de l'avant des mesures audacieuses pour que le système d'éducation du Québec devienne l'un des meilleurs au monde d'ici 2020.

Nous sommes donc extrêmement sensibles aux enjeux liés à l'éducation des adultes et nous nous engageons à déployer des efforts considérables pour que les adultes qui veulent terminer leurs études afin de retourner sur le marché du travail puissent le faire.

Notre approche pour l'éducation aux adultes est aussi directement liée à la lutte au décrochage scolaire. En effet, si le Québec réduit le taux de décrochage scolaire et augmente le taux de diplomation au secondaire, moins de jeunes quitteront l'école, et moins de jeunes adultes qui sont d'anciens décrocheurs devront retourner aux études. Il est prouvé que des citoyens plus éduqués participent davantage à la vie publique et communautaire.

Pour les jeunes adultes, l'intégration sociale passe également par l'emploi, notamment par la formation d'une main-d'œuvre spécialisée et qualifiée. La formation professionnelle ou technique est souvent le passeport vers des emplois de qualité et bien rémunérés. Pour qu'elle puisse répondre de manière efficace aux besoins du marché du travail et aux aspirations de ses étudiants, la formation professionnelle et technique doit cependant être capable de s'ajuster de manière précise et rapide aux besoins évolutifs des entreprises. Il importe donc d'assurer que le monde de l'éducation ne fonctionne pas en vase clos, mais soit plutôt en constante communication avec les entreprises et les organismes de développement économique de leur région.

Pour notre formation politique, l'une des meilleures manières de contrer le décrochage réside dans le dépistage des enfants à risque. Un gouvernement de la CAQ s'engage à déployer dans toutes les écoles primaires par l'ajout de 500 nouveaux spécialistes – psychologues, orthopédagogues et psychoéducateurs qui auront pour tâche d'identifier dans les centres de la petite enfance les enfants présentant des difficultés.

De plus, l'ajout, dans nos écoles secondaires, de tuteurs assignés aux élèves plus vulnérables permettra de contrer en partie le décrochage chez des jeunes ayant parfois l'impression d'être laissés à eux-mêmes. La formule de tutorat permettra d'améliorer le soutien pédagogique et l'encadrement des jeunes élèves.

Un autre problème est que les ressources consacrées à l'orientation professionnelle dans les écoles secondaires sont insuffisantes. Un gouvernement de la Coalition Avenir Québec entend donc augmenter de manière significative les ressources permettant des interventions plus personnalisées pour chacun des élèves.

C'est ainsi qu'un gouvernement de la Coalition Avenir Québec se fixera comme objectif d'augmenter de 6 points de pourcentage d'ici 2020 le taux de diplomation chez les jeunes de 20 ans, ce qui le fera passer de 74 % à 80 %.

Par ailleurs, nous avons été le premier parti politique à nous être attaqués aux questions liées à l'intégrité et à la gouvernance depuis plus de 18 mois. Les Québécois sont malheureusement trop cyniques face à la classe politique, ce qui nuit à la participation citoyenne.

Rappelons que la précarité des finances publiques et la lourdeur du fardeau fiscal rendent encore plus inacceptables les dépenses liées à la corruption. Les révélations entendues à la Commission Charbonneau ont choqué les Québécois. Des sommes considérables ont été détournées de leurs fins et empochées illégalement par de nombreuses personnes et entreprises. Un gouvernement de la Coalition Avenir Québec agira avec énergie pour récupérer les sommes qui ont littéralement été volées aux contribuables du Québec.

Malgré les promesses maintes fois réitérées en ce sens, la déplorable pratique des nominations partisans est encore beaucoup trop répandue dans l'appareil gouvernemental au Québec. De nombreuses et intéressantes recommandations ont pourtant été présentées aux différents gouvernements à travers le temps, pour mettre fin à ce système d'un autre âge.

Un gouvernement de la Coalition Avenir Québec agira promptement sur cette question en déposant dans les 30 jours suivant son élection un projet de loi encadrant très sévèrement le processus des nominations au sein de l'appareil gouvernemental. Il entend s'inspirer des meilleures pratiques dans le monde afin de s'assurer que les nominations au gouvernement du Québec reposent essentiellement sur la compétence et non sur les allégeances partisans des candidats. Ce projet de loi sera également assorti d'une série de dispositions qui mettront fin à la pratique des très coûteuses primes de séparation qui ont suscité à juste titre l'indignation des citoyens.

Les Québécois méritent un gouvernement intègre, transparent, à l'écoute des aspirations des Québécois.